

DIMANCHE

22 MAI 2022



CONTACTS

21 rue des Abbesses
75018 PARIS

T - +33 (0) 1 4606 4396

E - contact@saintjeandemontmartre.com
W - <http://www.saintjeandemontmartre.com>

DENIER EN LIGNE :

Vous pouvez continuer à faire une offrande au denier en ligne :
<https://denier.paris.catholique.fr/?affectation=18JEA>

QUÊTE EN LIGNE :

Vous pouvez continuer à faire une offrande à la paroisse en ligne :
<https://quete.paris.catholique.fr/?etape=1>
Merci pour votre générosité

HORAIRES DES MESSSES

DU MARDI, JEUDI ET SAMEDI* À 12H15
MERCREDI ET VENDREDI 19H00
MESSE ANTICIPÉE SAMEDI À 18H30
DIMANCHE À 10H30

* TOUTS LES SAMEDIS HORS PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES

HORAIRES DE L'ACCUEIL

LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI 10H00 À 12H00
DU MARDI AU VENDREDI 17H00 À 19H00
SAMEDI 16H00 À 18H30



@paroissessaintjeandemontmartre

ANNONCES

Messe de l'Ascension, jeudi 26 mai à 10h30.

Suite de la préparation du **pèlerinage en Israël** le mercredi 25 mai, à 20h, dans l'église. Au programme : Jérusalem, ville où tout ensemble ne fait qu'un. Une histoire tourmentée et habitée. Tous invités à cette rencontre.

Synode et suites.

Dimanche 22 mai à 15h, réception des contributions synodales des mouvements et paroisses de Paris.

14 séminaristes du diocèse de Paris ont été institués comme lecteur et acolyte le samedi 21 mai, lors de la messe à Saint-Germain l'Auxerrois.

HENRI THIN, SÉMINARISTE DEPUIS 2 ANS À LA PAROISSE SAINT JEAN A REÇU CETTE INSTITUTION.

Accueil de Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris

Le lundi 23 mai à 18h30 à Saint-Sulpice, Mgr Laurent Ulrich sera reçu comme 142^e archevêque de Paris.

Départ du père Selvan Charles

Sa mission à la paroisse Saint Jean arrivant bientôt à terme, le père Selvan Charles quittera notre paroisse cet été pour retourner dans son diocèse de Tuticorin en Inde. Il vous remercie de votre amitié pendant ces quatre ans de mission à Saint Jean. Il compte sur vos prières. Une messe d'au revoir sera célébrée le dimanche 3 juillet 2022.

Louise FONTAINE fera le 1^{er} de ses communions le dimanche 22 mai. Joie!

À l'issue de la messe du 22 mai, 7 enfants seront baptisés : Raffaele, Jade, Françoise, Charlie, Judith, Augustin, Faustine. Joie de les accueillir dans la famille de Dieu.

SAINT JEAN DE MONTMARTRE

PARIS

Isabelle GASTINE

BON COURAGE !

Comme l'indique le passage des Actes des Apôtres choisi pour ce dimanche, il n'est pas toujours facile de faire communauté « tous ensemble » (Psaume 66) avec des personnes aux origines et aux traditions différentes.

Il en a fallu du courage et de l'opiniâtreté à Paul et à Barnabé pour essayer de résoudre le violent conflit qui avait éclaté à Antioche entre les Juifs et les nouvelles communautés établies parmi les peuples des « nations » païennes. Non contents d'avoir cherché à lapider Paul (Actes 14), ils s'affrontent à présent sur le terrain des observances à la stricte loi de Moïse concernant la circoncision que les Juifs veulent imposer à ces nouveaux convertis pour leur garantir « d'être sauvés ».

« Sans aucun mandat » de la part de Paul, « des gens » (ce terme peu amical est utilisé deux fois) ont jeté « le trouble et le désarroi » parmi « les frères », provoquant même un véritable « affrontement », si bien que cette question a dû être débattue à Jérusalem. Après une vive discussion entre les Apôtres et les Anciens, Pierre déclare que les Lois initiales définies dans l'Ancien Testament ne doivent pas être un « joug » ou « un obstacle ». Lui qui avait annoncé dès les premiers jours la parole de l'Evangile aux nations païennes, il témoigne que « Dieu qui connaît les cœurs » leur a accordé le don de l'Esprit Saint, comme à eux, « sans faire la moindre différence ».

C'est une belle leçon pour les communautés ecclésiales d'aujourd'hui. Ce ne sont pas les rites anciens qui doivent dominer, mais au contraire, l'ouverture d'esprit, la discussion, l'éveil à l'amour diffusé par la parole de Jésus et l'appel de l'Esprit Saint (nommé « le Défenseur » par Saint Jean) qui conduisent à « la paix » et à « la joie ».